

Lès cataplamas èt lu râyèû d'dints

Al Nath

Je ne sais s'il faut m'en féliciter, mais, au lieu de courir les médecins et les pharmacies pour les moindres bobos comme on le fait aujourd'hui, ma jeunesse fut remplie de cataplasmes, d'onguents et de décoctions en tous genres.

On m'a fait boire du jus de limaces contre la coqueluche et j'ai dû dormir tout un temps sur un matelas de fougères séchées pour s'assurer que je ne sois jamais énurétique. Passons sur le jus de framboises avec de fins morceaux de viande (pour m'assurer une bonne constitution future), sur les chauds cataplasmes de graines de lin mélangées à des bougies écrasées (pour améliorer une santé pulmonaire alors assez problématique), et je dois oublier nombre de choses qui relevaient tout autant du remède de bonnes femmes que du bon sens paysan et des bonnes intentions.

Tout cela était évidemment appliqué à des gamins qui ne pouvaient protester et qui, de toutes façons, trouvaient cela normal puisque faisant partie du contexte où ils grandissaient. Ce n'est qu'avec le recul, l'ouverture sur le reste du monde et des expériences différentes que l'on peut se poser des questions. Mais était-ce vraiment plus mal pour les affections bénignes?



Là où on a vraiment fait des progrès, c'est dans le domaine de la dentisterie de village, effectuée autrefois dans le mien par un gaillard qui n'était qu'un mécanicien-prothésiste à la ville voisine. Ses interventions relevaient plus d'un maréchal-ferrant que d'un stomatologue digne de ce titre. Je porte encore des traces de ses ravages.

Notez qu'on aurait tort de mettre ces actions dévastatrices sur le seul compte d'un paysan inexpert. Je me souviens que, quelques années plus tard, il m'a fallu subir un jeune dentiste mutualiste s'adonnant à des fraisages tous azimuts entouré d'éclats de rire d'infirmières qu'il devait aussi épanouir autrement.

La frénésie de cet individu visait à multiplier ses actes et à arrondir ainsi ses fins de mois. Mais de tels gaillards mériteraient, faute de la vieille méthode paysanne du règlement de comptes interne, d'être mis en taule ou, pour le moins, d'être empêchés de pratiquer. Il y a peu, on a vu en France les dégâts que pouvaient faire des praticiens interdits dans leurs pays et insérés sans précaution dans des déserts médicaux¹.

Malgré les progrès de la protection sociale et sans préjuger de l'évolution future de la prise en charge des frais de santé, il reste difficile pour certains de se payer un médecin qualifié. Ceux-ci se sont heureusement multipliés et leur accès s'est facilité par le développement des moyens de transport, y compris médicalisés. ☹☹



Ce râyèû d'dints [arracheur de dents] fut peint en 1825 par Louis-Léopold Boilly (1761-1845) sous le titre "Le baume d'acier". (lithographie 28cm x 24cm, domaine public)

¹ Voir par exemple
<http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/03/07/le-dentiste-boucher-de-chateau-chinon-face-a-ses-victimes_4877860_3224.html>